

25 mai 2021

Aménagement des examens de la voie pro

Une commission spécialisée des lycées (CSL) "spéciale aménagement des examens 2021" a été ajoutée le 18 mai pour présenter les textes accompagnant les mesures annoncées par le ministre dans sa lettre aux PLP (5 mai 2021). Si des précisions ont été apportées pour clarifier la situation sur la prise en compte des 2 "meilleures notes" et sur le maintien sans aménagement des épreuves ponctuelles terminales de type "étude de cas", les textes présentés restent très critiquables d'une part, et entraînent finalement davantage de confusion sur la neutralisation des CCF, d'autre part.

Ces textes seront étudiés par le conseil supérieur de l'éducation (CSE) du 27 mai 2021, et leur parution encore plus tard, ce qui permet, d'ici là, des interprétations multiples dans les établissements, générant des pressions et des tensions entre les personnels. C'est inadmissible ! (Lire la [déclaration](#) du SNUEP lors de la CAPA du 21 mai 2021)

CAPA AVANCEMENT ACCELERE PLP 2020-2021 Le 21 mai 2021

La CAPA d'avancement accéléré pour les collègues des 6^{ème} et 8^{ème} échelon s'est tenue en visioconférence et a débutée par la lecture de notre [déclaration](#).

Extrait : « Avec le gel de la valeur du point d'indice poursuivi presque sans interruption depuis plus de 10 ans, les pertes de pouvoir d'achat sont considérables, alors que le rendez-vous salarial n'est toujours pas fixé. D'abord envisagé au début du printemps par la ministre, celui-ci pourrait n'intervenir que début juillet ! Un tel calendrier augure mal de la possibilité de négocier réellement. De surcroît, dans les thèmes qui seraient abordés, le pouvoir exécutif est totalement muet sur le chapitre des augmentations générales. Ce silence obstiné, en dépit des demandes réitérées de l'ensemble des organisations syndicales, est bien le signe que le gouvernement n'a aucune intention de procéder à des revalorisations du point d'indice, y compris pour 2022. Cette situation est inacceptable ! Il est indispensable que s'ouvrent sans tarder de véritables négociations salariales où l'incontournable augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures générales seront examinées et prises en compte »

Pour l'avancement au 7^{ème} échelon, 52 collègues étaient promouvables. Pour rappel, seuls 30%, soit 15 collègues, pouvaient bénéficier de cet avancement accéléré.

Grâce aux restes cumulés des années antérieures, 1 promotion supplémentaire a pu être obtenue. Ainsi 16 collègues, avec tous un avis Rectrice « Excellent » gagneront une année pour l'accession au 7^{ème} échelon.

Pour l'avancement au 9^{ème} échelon, 98 collègues étaient promouvables. Suivant les mêmes règles, 29 collègues ont bénéficié de cet avancement accéléré. Les restes cumulés étant inférieurs à 1, aucune promotion supplémentaire n'a été possible. Pour 2 collègues, malgré un avis Rectrice « Excellent », la promotion a été refusée car au-delà des 30%.

Il est à noter qu'aucun collègue promouvable n'avait un avis Rectrice « A consolider ».

Vos représentants SNUEP-FSU se sont abstenus lors du vote de ces tableaux d'avancement. Les 3 autres organisations syndicales ont fait de même.

Familles des métiers

12 Arrêté du 3 mai 2021 modifiant l'arrêté du 19 avril 2019 définissant les familles de métiers en classe de seconde professionnelle mentionnées à l'article D. 333-2 du code de l'éducation : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043524865>

Autotests dans les établissements : « tout tourne au fiasco »

Plus de deux semaines après le lancement de la campagne des autotests dans les établissements scolaires, “tout tourne au fiasco”, estime un proviseur (ToutEduc du 20 mai 2021). Un autre chef d'établissement d'un lycée professionnel, explique quant à lui que “rien n'a encore été mis en place pour répondre correctement aux annonces ministérielles. Puis, en ce moment, nous avons la fin de l'année à organiser...”. Mais rien n'empêche le coup de com du ministre.

La FSU dépose une alerte sociale sur la situation des AESH

La FSU dépose une alerte sociale sur la situation des AESH. Retrouvez ci-dessous les deux courriers envoyés ce jour, adressés aux directions des Ressources Humaines du ministère de l'Éducation nationale d'une part et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation d'autre part. [Lire la suite](#)